

Bulletin de la Paroisse française de Thoune

Contact



Février 2023

60^{ème} année

A noter:



Dimanche 5 février : Dimanche de l'Église «Faire une pause et voir les choses sous un autre jour»



Ne manquez pas l'Agora du 15 février : René Lehmann vient nous présenter le nouveau bateau-hôpital de Mercy Ships.



Nous sommes toujours heureux de recevoir des textes pour notre journal. Pour le numéro de mars 2023, veuillez les transmettre au plus tard le 30 janvier 2023 auprès de Pierre Charpié.

Merci à vous.

Le mot de notre pasteur

A LA CHANDELEUR. . .

C'est au mois de février que revient l'adage « A la Chandeleur, l'hiver meurt ou prend rigueur ! ». La Chandeleur se fête le 2 de ce mois du milieu de l'hiver. Son nom provient du fait qu'autrefois on portait des chandelles allumées dans les églises. Cette tradition était très respectée dans les contrées rurales pour confier les futures récoltes à l'abri de la grêle et des orages dévastateurs. En général on gardait un cierge depuis la fête de Noël jusqu'en ce début de février pour appeler la bénédiction du Seigneur sur les produits de la terre et du travail des hommes. En quelque sorte rallumer la chandelle à cette époque-là de l'année, c'était vouloir rappeler à Dieu que l'on croyait en Sa grâce manifestée au travers de la naissance de Son Fils. Il ne faudrait pas oublier non plus que les cierges, les chandelles, les bougies ou autres lumignons sont des symboles exprimant la double nature du Christ. La cire qui se détruit représente la matière et la flamme qui s'élève l'esprit, donc l'humanité et la divinité de Jésus-Christ. De par son mouvement vertical la flamme conjointement à la prière exprime la matérialisation du vœu ou de la demande, mais elle est avant tout le rappel que le Christ déclara qu'Il était la Lumière du monde et que celui qui Le suivrait ne marcherait pas dans les ténèbres.

Si la date du 25 décembre a été retenue pour célébrer la naissance du Christ, c'est-à-dire juste au commencement de l'hiver en cette période où les nuits sont les plus longues et où le symbole de la Lumière prend tout son sens, on comprend facilement qu'au cœur de l'hiver, en février, on ait pensé qu'il était bon de se souvenir de l'importance de ce que le Seigneur a allumé dans notre vie ! Il est certain qu'il n'y a pas si longtemps l'homme était plus en symbiose avec la nature et savait y trouver des signes qu'il faisait coïncider avec sa foi. Jésus en a donné l'exemple au travers des nombreuses paraboles ou autres allégories qu'Il employa pour expliquer les choses du Royaume aux gens qui Le suivaient.

Aujourd'hui, notre société est devenue tellement matérialiste que la Chandeleur est passée de la recherche de la bénédiction du Seigneur sur notre terre nourricière à la fête de la crêpe ! Qui dit Chandeleur dit crêpe... voilà où nous en sommes. L'on veut sauver la planète à tout prix sans s'inquiéter de sauver d'abord l'homme avec ses errances, perdu qu'il est dans ses horizons de gains et de profits. Telle est notre position tournant le dos au pôle Nord pour ne pas dire à Dieu ! Les traditions anciennes n'étaient en somme pas si mauvaises, car souvent elles faisaient vivre aux hommes des rites qui exprimaient leurs relations avec le domaine terrestre et le domaine céleste. Ces rites rythmaient leur quotidien, voire les enraccinaient dans la communion de la création et de son Créateur. Tout cela est bien sûr une question de choix par lequel chacun peut ou non entrer dans la dimension spirituelle pour sublimer celle du matériel.

A la Chandeleur, l'hiver meurt ou prend rigueur : ne serait-ce pas aussi un dicton qui pourrait concerner le cœur de tout un chacun ? A savoir rallumer la chandelle pour signifier que le Christ continue à être notre Lumière !

Votre pasteur, Jacques Lantz

* * * * *

Les collectes du mois de février sont destinées à :

4 février : collecte synodale du Dimanche de l'Eglise

Faire une pause - et voir les choses sous un autre jour

Le thème du Dimanche de l'Eglise «Faire une pause - et voir les choses sous un autre jour» traite de la manière dont les «crises» personnelles ou plus globales peuvent, sans crier gare, bouleverser le cours ordinaire des choses. Tout paraît alors sous un autre jour, de nouvelles priorités passent au premier plan. De tels événements sont autant d'opportunités qui invitent à faire une pause et à réfléchir: qu'est-ce qui est important? Qu'est-ce qui donne sens à notre vie?

Quelles décisions de changements courageuses devons-nous prendre? En interrompant notre routine, ces événements induisent un changement de perspective. C'est le but que poursuit la collecte destinée à deux institutions qui offrent un soutien immédiat aux personnes qui traversent une passe difficile et leur permettent de jeter un nouvel éclairage sur leur vie en leur ouvrant de nouvelles perspectives: que ce soit, dans la région de Soleure, en empêchant des personnes de rejoindre la cohorte des sans-abri à l'occasion d'un épisode critique de leur vie ou en accompagnant dans leur questionnement sur la fin de vie, avec attention et empathie, des personnes mourantes au sein du centre de conseil «Vivre et mourir» à Berne.

- Perspectives dans la région de Soleure-Granges: projet d'habitat modulaire (Modul-Wohnen)

Selon les services sociaux, il existe dans le canton de Soleure un besoin d'habitats accessibles à des personnes dont la situation de vie est complexe (addictions, problématique multiple). Il est particulièrement difficile pour ces personnes de trouver un logement sur le marché immobilier, ce qui les condamne souvent à vivre sans domicile fixe. L'association «Perspektive» entend lutter contre ce phénomène avec un projet d'habitat modulaire: des



modules d'habitation appropriés pour les personnes concernées sont construits en transformant des conteneurs qui (suite page 12)

Origine et signification du dimanche de l'Église

Le mardi 12 novembre 1912, le Synode de l'Eglise évangélique réformée du canton de Berne a discuté de la proposition du Conseil synodal d'introduire un "dimanche de l'Eglise". Après une longue discussion, le Synode a approuvé cette proposition à une large majorité.

Cette demande était motivée par les suggestions répétées du pasteur Lörtscher selon lesquelles "ce que l'Eglise fait pour sanctifier le dimanche et renforcer la conscience dominicale est insuffisant et qu'il serait bon que l'on consacre, un dimanche donné de l'année, à rappeler l'importance de ce jour particulier pour le peuple chrétien". A cela s'ajoutait le fait que cette nouveauté pour l'Eglise alémanique bernoise prenait un peu pour modèle le "dimanche de paroisse" qui existait depuis longtemps dans différentes paroisses du Jura et qui était bien accepté.

Buts

Ainsi, ce "dimanche de paroisse" pratiqué au Jura a semblé être un bon modèle à imiter dans le reste du canton et constituait aux yeux du Conseil synodal une bonne manière de reprendre les préoccupations du pasteur Lörtscher, même si ça devait être sous une forme adaptée: le nouveau "Dimanche de l'Eglise" devait "faire prendre conscience à tous les membres de l'Eglise de ce que nous devons à l'Eglise dans son ensemble, mais aussi à chaque paroisse". En outre, le Dimanche de l'Eglise devait avoir lieu le même dimanche dans tout le canton, afin de souligner l'importance de l'Eglise populaire dans son ensemble.

Construction d'une communauté vivante

C'est face au courant anticlérical qui traverse notre époque, pensait-on à l'époque, que l'importance du dimanche de l'Eglise devrait pouvoir se manifester; notamment par son impulsion dans la construction de la communauté et de son soutien aux activités de l'Eglise. En particulier, il semblait justement très nécessaire de renforcer la conscience ecclésiale. Nos paroisses individuelles elles-mêmes étant encore loin d'être ce qu'elles pourraient être selon

notre législation ecclésiastique démocratique: celles-ci devraient s'élargir et s'approfondir et devenir des organismes vivants".

Le dimanche de l'Eglise devrait en outre donner la possibilité à des laïcs de prendre la parole, ceux-ci devant avant tout rendre compte de la vie ecclésiale et religieuse dans la commune, des œuvres ecclésiales, de la Société de secours aux protestants et aux églises, de l'assistance aux malades, etc. Il s'agirait ainsi d'accroître l'intérêt pour les affaires ecclésiastiques au sein de la communauté. De nouvelles œuvres ecclésiales pourraient être "plantées" sur le sol du dimanche de l'Eglise, notamment la construction de maisons de paroisse et d'institutions similaires.

Conception du dimanche de l'Eglise

A l'origine, le Conseil synodal a tenu à "ne pas prescrire de forme rigide, mais à laisser autant de liberté que possible aux paroisses". Une célébration par un culte était naturellement prévue : "Il faudrait considérer comme un couronnement de la célébration si elle était suivie de la célébration de la sainte cène". L'après-midi ou le soir, une "célébration communautaire décontractée" pourrait suivre, avec des exposés et des chants, afin de répondre au besoin de communion et de convivialité. Cette proposition du Conseil synodal répondait aussi au besoin de combler un vide laissé dans le cadre de la paroisse par la suppression par le passé de certaines fêtes qui avaient dégénéré (danse, alcool, rixes).

Une source d'activités pour les laïcs.

Lors de la discussion synodale, il a été souligné que l'implication des laïcs était expressément souhaitée : "Avec l'introduction du dimanche de l'Eglise, nous voulons exploiter une source de telles activités laïques". Les pasteurs souhaitaient également une augmentation de l'activité des laïcs. Il y avait toutefois des réserves : "Tous les laïcs n'ont pas la même aptitude à prendre la parole, et ce ne sont pas toujours les personnes les plus distinguées qui préfèrent parler". L'expérience du Jura avec sa "journée de paroisse" a permis de réfuter ces arguments : "Il ne faut pas craindre que trop de laïcs prennent la parole. (suite page 10)

Programme pour février 2023

Cultes à la chapelle romande, Frutigenstrasse 22, Thoune

Dimanche 5 février
à 9h30

Dimanche de l'Eglise
« Faire une pause et voir les choses sous
un autre jour » avec la participation d'un
groupe de la paroisse.
participation des flûtistes.
Pasteur Jacques Lantz
Sainte Cène.

Dimanche 19 février
à 9h30

Pasteur Jacques Lantz

Activités de la paroisse :

Sans autre indication, à la maison de paroisse, Frutigenstrasse 22

Flûtes:

Tous les mercredis à 17h30.

Etude biblique :

Le jeudi 2 février à 14h30.
Pasteur Jacques Lantz.
Le prophète Nahoum

Jeux :

Les vendredis 10 et 24 février à 14h00.

Fil d'Ariane :

Les mardis 14 et 28 février à 14h00.

Agora :

Mercredi 15 février à 14h30h.
René Lehmann, directeur de Mercy
Ships, vient nous parler de cette ONG et
nous présenter son nouveau bateau-
hôpital.

**Interlaken, Langnau
Et Frutigen :**

**Dorénavant culte unique à la chapelle
de Thoun pour les membres de la
communauté française, qui sont
cordialement invités.**

Les personnes de langue française qui souhaitent la visite du pasteur, sont priées de s'annoncer chez lui, **tél. 078/919 62 42**. Si M. Jacques Lantz n'est pas atteignable, **le numéro d'urgence 079 368 80 83** vous relie avec un membre du conseil de paroisse qui vous mettra en contact avec un pasteur.



(Suite de la page 7) D'habitude, personne ne prenait la parole après le président du conseil de paroisse, mais les gens étaient reconnaissants de ce qu'ils avaient entendu et leur sentiment d'appartenance était renforcé".

Introduction du dimanche de l'Eglise dans les paroisses

Le Synode a suivi les propositions du Conseil synodal concernant l'introduction d'un dimanche de l'Eglise et l'a fixé au début du mois de février (mandat de réforme bernois, 7 février 1528). Le Conseil synodal a été chargé de l'organisation annuelle de la célébration. Le 3 décembre 1912, le Conseil synodal informa le corps pastoral des décisions prises et annonça la date du premier dimanche de l'Eglise. Le 7 janvier 1913, le Conseil synodal invitait les paroisses à célébrer le dimanche de l'Eglise : en souvenir de l'anniversaire du mandat de la Réforme, il y a près de 400 ans, "la vitalité de notre Eglise doit être exprimée avec force", "notre Eglise, en tant qu'Eglise protestante et évangélique, doit être une véritable Eglise populaire, et pas seulement une Eglise de pasteurs. Elle doit pénétrer la vie populaire comme le sel de la terre et la préserver de la pourriture, chaque membre de l'Eglise se souvenant des paroles du Seigneur et Maître : 'Vous êtes le sel de la terre ! Vous êtes la lumière du monde'". . Le premier dimanche de l'Eglise a été célébré le 2 février 1913.

La collecte du dimanche de l'Eglise

Selon la décision du Synode, la collecte du dimanche de l'Eglise devait être "utilisée aussi bien pour les besoins de l'Eglise dans son ensemble que pour ceux des paroisses individuelles". Pour la première, le Conseil synodal a recommandé d'utiliser la moitié de la collecte comme base pour la construction d'une maison de paroisse : Dans chaque paroisse, une maison de paroisse devrait être construite à côté de l'église, comme "point de ralliement pour tous les efforts religieux et humanitaires, comme foyer pour les personnes seules, comme lieu de noble communion et de débat encourageant pour tous ceux qui veulent agir et lutter pour le bien commun, comme preuve que l'Eglise est vivante, qu'elle va de l'avant et cherche de nouveaux chemins dans le peuple". L'autre moitié de la

collecte devait être attribuée à l'Eglise universelle pour le "fonds d'aide aux communautés nécessiteuses de notre association d'Eglises".

Développement du dimanche de l'Eglise

Jusqu'en 1920, le Conseil synodal laissait le choix des thèmes aux paroisses. Les rapports des paroisses au Conseil synodal révèlent une grande diversité de thèmes : de l'entretien des cimetières au droit de vote des femmes dans l'Eglise, du cantique au diaconat. Pour le Dimanche de l'Eglise de 1921, le Conseil synodal a défini pour la première fois le domaine thématique : le Dimanche de l'Eglise devait être consacré à l'effort de l'époque de réunir toutes les Eglises protestantes du monde et aux congrès chrétiens de l'été 1920 en Suisse. A partir de 1921, il existe une liste complète des thèmes du Dimanche de l'Eglise.

Etude d'évaluation du dimanche de l'Eglise

En 2002, le Dimanche de l'Eglise a été évalué dans le cadre d'une étude. Il s'agit d'une étape importante et bien documentée dans l'histoire du Dimanche de l'Eglise : Les responsables du Dimanche de l'Eglise ont été préparés à l'organisation du Dimanche de l'Eglise par un guide écrit et une réunion de préparation en automne de l'année précédente, tant sur le plan du contenu que de la méthode. Voici les principaux résultats : Par rapport aux débuts, l'élément "dimanche des laïcs" a pris de l'importance : Au centre de la préparation se trouve l'habilitation des laïcs engagés des paroisses à organiser de manière autonome le Dimanche de l'Eglise. La fonction des pasteurs va de la non-participation totale à la participation active à l'organisation et à la conception du Dimanche de l'Eglise. Les thèmes annuels imposés par le Conseil synodal ainsi que le séminaire préparatoire/l'accompagnement sont appréciés par les paroisses interrogées.

L'étude conclut que le Dimanche de l'Eglise remplit sa fonction et devrait être maintenu sous la forme qui a fait ses preuves : Le Dimanche de l'Eglise, en tant que dimanche des laïcs, est très bien accepté dans les paroisses et occupe en maints endroits une place importante dans l'année liturgique. L'organisation du culte du

dimanche d'église par des laïcs le rend attractif et motive de nombreuses personnes à se rendre à l'église - même celles qui n'y participent pas habituellement.

Traduction du document de Mme Regula Zaehner (19.4.2011)

* * * * *

(suite de la page 5) peuvent être placés à différents endroits selon les besoins. Seuls des dons permettront de réaliser ces conteneurs d'habitation. Des personnes victimes d'addictions pourront ainsi obtenir un toit et l'accompagnement nécessaire pour mener une existence la plus autonome possible - en bref, de nouvelles perspectives.

Pour de plus amples informations: www.perspektive-so.ch

• Centre de conseil Vivre et mourir, Berne

Le centre de conseil «Vivre et mourir» entend accompagner les personnes qui se posent des questions au sujet de la fin de vie: sur leur propre mort ou celle de parents ou d'amis. Le centre de conseil invite à faire une pause et à prendre le temps nécessaire à cette réflexion. Quiconque s'intéresse à la mort poursuit son existence avec une tout autre conscience.

Tout apparaît sous un jour nouveau après s'être penché de manière approfondie sur la fin de vie: les relations, le travail, le sens de l'existence, l'identité, etc. Le centre de conseil est appelé à accompagner ce processus, à aider à supporter les difficultés et à faire ressentir encore et encore la libération et

l'accomplissement. Le psaume 90 nous dit: «Seigneur, fais-nous comprendre que nos jours sont comptés. Alors nous acquerrons un



cœur sage». Ce verset résume parfaitement l'engagement du centre de conseil.

Pour de plus amples informations: <https://vivreetmourir.ch/>

Le Conseil synodal vous remercie vivement pour votre don.

D'autres informations: www.refbejuso.ch/fr/activites/dimanche-de-leglise/

18 février : Association suisse Pro Hispania



Pro Hispania est une Association suisse liée aux Eglises protestantes francophones qui s'est mise sur pied après la 2ème guerre mondiale pour venir en aide aux chrétiens protestants espagnols dont la liberté d'expression était bafouée sous le régime franquiste. Il s'avère cependant qu'aujourd'hui encore les protestants d'Espagne subissent encore les retombées du franquisme qui les mettaient à l'écart de toute cotisation à la Sécurité sociale. Cela signifie qu'actuellement encore, des pasteurs à la retraite ou leurs veuves ne reçoivent aucune pension leur permettant de vivre. Malgré la sentence du Tribunal Européen des droits humains en 2012, le gouvernement espagnol ne fait pas suite pour ceux et pour celles qui se trouvent encore préterités. Pour cette raison l'association Pro Hispania a donc à cœur de leur apporter son aide et aimerait pouvoir comme par le passé envoyer annuellement Fr. 10'000.- aux protestants d'Espagne pour permettre à leur Eglise de rayonner et de témoigner des valeurs chrétiennes. Un grand MERCI pour votre soutien !

Le Conseil de Paroisse vous remercie pour votre générosité

Traces de pas

Il était une fois à Muelenen une boulangerie-épicerie.

Le boulanger et sa famille louait une chambre au-dessus de leur appartement. Dans le Jura neuchâtelois on aurait dit que le propriétaire avait un « chambreur » !

Le faiseur de pain et les siens avaient l'impression d'entendre 2 personnes marchant au-dessus de leurs têtes. Mais dans la neige fraîchement tombée il n'y avait qu'une trace de pas.



Pour en avoir le cœur net, le boulanger planifie une astuce : au moment où il entendra le chambreur descendre les escaliers, il lui faudra aller chercher un sac de farine.

Chose dite, chose faite.

Quelle ne fut pas la surprise du boulanger de voir son locataire descendre les escaliers portant son amie sur le dos !...

Josette von Kaenel, Muelenen

PRIERE

O Dieu, ravive sans cesse la flamme de Ta grâce en nous !

Ramène-nous toujours des chemins de traverse que nous empruntons
à ce chemin de vérité et de vie que Tu nous as montré en Jésus-
Christ !

Ouvre notre cœur à la chaleur de Ton amour !

Apprends-nous à être des symboles de foi et de confiance, afin
d'être si peu que ce soit des lumignons balisant la route de ceux que
nous côtoyons !

Rallume toujours notre espérance en Toi !

Dispose-nous à choisir ce que Tu nous enseignes plutôt que de nous
laisser tenter par les apparences que notre monde et notre société
érigent en sécurités et en solutions pour notre vie !

O Dieu, garde - nous dans Ta paix !

Amen.

J.L.



Adresses utiles

Pasteur Jacques Lantz
Chemin Pré aux Fleurs 8
1470 Estavayer-le-Lac
031 972 33 12, 078 919 62 42

Permanence pour les services funèbres

En cas d'absence de notre pasteur, le numéro suivant vous relie avec un membre du conseil de paroisse qui vous mettra en contact avec un pasteur : **Tél : 079 368 80 83**

Notre Caissière

Mme. Erika Gisler, Schönbergstrasse 57, 3654 Gunten
Tél. 033/251 42 89 / portable : 078/861 64 01

Président du conseil de paroisse

Nathanael Jacobi, Niesenstrasse 2B, 3600 Thoune
Tél. 031 992 30 81
nathanael.jacobi@sunrise.ch

Contacts (pour la mise en page)

Pierre Charpié, Chemin du Levant 147, 1005 Lausanne
Tél. 021 729 61 58 / portable : 079 404 42 78,
pierrecharpie@bluewin.ch

CCP de la paroisse : 30-19890-1

Changements d'adresse (registre et Contact) : à adresser à :
Josette von Känel, Gässli 12, 3711 Mülenen, 033 676 21 91